



ENGAGEMENT AU BÉNÉVOLAT
AU CLUB INFORMATIQUE PENITENTIAIRE

Nom :

L'ASSOCIATION s'engage à

1. *J'accepte, après avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur, d'en respecter les termes. Je souscris aux buts de l'association et aux moyens utilisés pour les atteindre.*
2. *J'accepte de prendre connaissance de tous les documents transmis par le siège, ainsi que ceux donnés par le coordonnateur et le délégué régional et d'en appliquer les principes.*
3. *J'accepte de faire part régulièrement du déroulement de mes interventions au Coordonnateur de l'établissement dans lequel j'interviendrai et de le prévenir de tout empêchement.*
4. *Je reconnais avoir été informé des lois et règlements concernant l'intervention des bénévoles en prison (Art. D220, D277, du Code de Procédure Pénale ; Art. 434-27, 434-32, 434-33, 434-34, 434-35, 434-37 du Code Pénal), et m'engage à les respecter.*

1. *Accueillir et considérer le Bénévole comme un collaborateur à part entière.*
2. *Lui donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.*
3. *Lui confier une mission à laquelle il adhère.*
4. *Assurer sa formation et accompagnement par un responsable compétent.*
5. *L'aider à s'insérer au sein de l'équipe.*
6. *Le couvrir par une assurance adéquate.*
7. *Mener les actions pour assurer la pérennité et un fonctionnement formalisé de l'association.*

Fait à

Fait à Paris

Le

Le
Yvon CORVEZ

Signature

Président